

Règles, limites et interdits en EAJE

Durée : 2 jours - **Dates :** 20 et 21 septembre 2021

Tarif entreprise/OPCO : 450 € **Autofinancement :** 400 €

Code stage : R E A 21/13518

Objectif général : Développement de compétence ou adaptation au poste

Objectifs : Ce stage aura pour objectif d'amener les professionnel-le-s à être capables de poser le cadre structurant nécessaire au développement du jeune enfant

Contenu :

Pour se construire, l'enfant a besoin d'être assuré d'un soutien vigilant et bienveillant, qui inscrit dans la continuité et la durée. Transmettre les règles et les limites d'un savoir vivre ensemble est l'une des fonctions des professionnel-le-s et participe de la construction identitaire de l'enfant dans son groupe social d'appartenance. Mais face à la valeur accordée au développement de l'autonomie et à la liberté individuelle, les repères tendent à s'effriter et les professionnel-le-s ont parfois du mal à donner et à faire respecter certaines règles de vie aux enfants. Ils peuvent être démunis dans leur recherche de réponses adaptées, tant il est difficile d'accompagner l'enfant dans l'intériorisation des règles et des limites.

Il s'agira d'engager une réflexion sur les interdits que l'on pose aux enfants, sur la raison pour laquelle on les pose, et la manière de les faire respecter en définissant les notions de limite, d'autorité, d'interdit pour comprendre comment se positionner professionnellement

Programme :

- + Rappel des besoins de l'enfant
- + Poser des limites : pourquoi ? Pour qui ?
- + Les « violences éducatives ordinaires »
- + Les notions de contenance, d'enveloppe psychique, émotionnelle et physique
- + Repérer les causes des difficultés relationnelles et comportementales des enfants
- + Les différentes alternatives face à des situations d'opposition, d'agressivité et de passages à l'acte

Formatrice : Psychologue Clinicienne

Public et prérequis : Professionnel-le-s de la Petite Enfance

Prérequis : Tout niveau d'exercice professionnel en EAJE